

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Ville de Romans lance une campagne de stérilisation et d'identification des chats du 25 février au 30 avril 2025.

Dans le cadre de sa politique de gestion des animaux errants, la Ville de Romans met en place une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants, sans propriétaire et sans détenteur.

Cette opération se déroulera du 25 février au 30 avril 2025, dans les secteurs suivants : impasse du 11 Novembre, avenue du 11 Novembre, rue de la Gravelière, rue Béatrix-de-Hongrie, rue Ampère et rue Jules-Ferry.



Les propriétaires de chats vivant à proximité de ces zones sont invités à vérifier que leur animal est bien identifié, conformément à la réglementation en vigueur depuis janvier 2012. Cette mesure permet de garantir une traçabilité et de faciliter les démarches en cas de capture de leur animal. En outre, il leur est fortement conseillé de garder leurs chats chez eux pendant la durée de cette campagne, afin de prévenir toute capture accidentelle.

Dans le cas où leur chat serait malgré tout capturé, les propriétaires pourront contacter la Mairie afin de récupérer leur animal. La campagne est conduite sur le terrain par une personne agréée, en collaboration avec les autorités locales.

Rappel important : interdiction de nourrir les animaux errants



Il est formellement interdit de nourrir les animaux errants tels que les chats, dans les lieux publics, sur les voies privées, pelouses, cours, toitures ou autres parties des immeubles, conformément à l'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental.

Des points de nourrissage ont été établis en relation avec la Ville, sur lesquels des personnes agréées se rendent régulièrement.